



COMMUNE DE MARLY

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE CONSTITUTIVE DU CONSEIL GENERAL DU MERCREDI 6 MAI 2026 A 19 H 30

Présidence : M. Paul Attallah, Doyen d'âge, puis M. Alexandre Ariosa, Président

Présences : Conseil général : 47
: Conseil communal : 7

Excusés : Mme Mélanie Carrel (LV),
MM. Jean-Jacques Aebischer (PLR) et Jérôme Gremaud Csaba (PS)

Secrétaire : M. Nicolas Gex

Rédactrice du procès-verbal : Mme Martine Bozier Perritaz, avec la collaboration de M. Nicolas Gex

Lieu : Grande salle de Marly Cité



ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et désignation du Bureau provisoire
2. Election du Bureau du Conseil général
 - 2.1. Election à la Présidence du Conseil général
 - 2.2. Election à la Vice-Présidence du Conseil général
 - 2.3. Election des scrutateurs-trices et scrutateurs-trices suppléant-e-s
3. Allocution du Président élu ou de la Présidente élue
4. Allocution du Syndic ou de la Syndique
Reprise des débats sous la direction du-de la Président-e et du Bureau élus
5. Election des membres de la Commission financière
 - 5.1. Détermination du nombre de membres
 - 5.2. Election des membres de la commission
 - 5.3. Election des membres suppléants
6. Election des membres de la Commission des naturalisations
 - 6.1. Détermination du nombre de membres
 - 6.2. Election des membres de la commission
 - 6.3. Election des membres suppléants
7. Election des membres de la Commission d'aménagement nommés par le Conseil général
 - 7.1. Détermination du nombre de membres
 - 7.2. Election des membres de la commission
 - 7.3. Election des membres suppléants
8. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 mars 2026
9. Divers



1. Ouverture de la séance et désignation du Bureau provisoire**Ouverture de séance**

M. Paul Attallah, Doyen d'âge, ouvre cette séance en souhaitant la très cordiale bienvenue aux membres du Conseil communal et du Conseil général, à MM. Nicolas Gex et Boris Sansonnens, au public et aux représentants de la presse, à cette première séance du Conseil général de la nouvelle législature 2026-2031.

Selon l'article 22 du règlement du Conseil général, il constate que la séance a été convoquée dans les délais. Le quorum de 26 étant manifestement atteint, le Conseil général peut donc siéger valablement (art. 25 et 30). M. Paul Attallah déclare dès lors la séance ouverte.

Pour la séance de ce soir, M. Attallah excuse l'absence de Mme Mélanie Carrel (LV), et MM. Jean-Jacques Aebischer (PLR) et M. Jérôme Gremaud Csaba (PS).

Au vu de l'ordre du jour, les points seront passés sans faire de pause en cours de séance. Un apéritif dînatoire sera servi à son issue pour permettre à chacune et à chacun de se rencontrer et d'échanger.

En outre, selon l'article 52 du règlement du Conseil général, M. Attallah relève que les débats de cette assemblée sont enregistrés et seront effacés après approbation du procès-verbal. Finalement, et pour faciliter la rédaction de ce dernier, il demande que chacune et chacun rappellent ses noms et prénoms à chaque prise de parole, et dans la mesure du possible, envoient le texte de son intervention au Secrétariat général. Les secrétaires vous en remercient d'avance.

M. Paul Attallah, doyen d'âge, s'adresse à l'assemblée en ces termes :

**Allocution du
Doyen d'âge**

« Madame la Syndique, Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, Messieurs Gex et Sansonnens, Mesdames et Messieurs les Représentants de la presse, et chers Concitoyennes et Concitoyens qui êtes la raison même de notre engagement,

Permettez-moi dans un premier temps de partager avec vous un des souvenirs qui m'a poussé à m'engager en politique. En effet, il y a quelques années, lors d'un souper avec notre ancien Conseiller fédéral M. Alain Berset, et quelques jours avant son départ pour le Liban, je lui avais dit que c'est grâce à lui que le mot « démocratie » prenait tout son sens pour moi. Et à mon grand étonnement, il me demandait de lui expliquer le comment du pourquoi. C'est simple : vous défendiez contre les principes de votre parti et contre votre propre opinion la loi sur les caisses-maladie. Sa réponse fut pour moi géniale. Il me disait : c'est ça la collégialité et c'est ça aussi la démocratie.

Comme vous pouvez l'entendre, j'ai un petit accent qui vient de loin, bien que je sois Fribourgeois de Marly. Pour ceci, j'ai dû faire pas mal d'efforts pour être intégré et je n'ai jamais voulu être assimilé. Assimiler, c'est faire de moi un parfait petit Suisse, avec ses qualités et ses défauts. Assimiler, c'est me faire oublier mes racines et ne pas faire profiter mon pays d'accueil de toute la richesse et de toute l'expérience de mon passé. L'intégration est de m'accepter comme je suis, que je sois au clair avec mon nouveau milieu mais que la Suisse m'accepte comme je suis et qu'elle m'aide à la comprendre. Il ne suffit pas de donner de l'argent, un lit, un morceau de pain aux migrants, aux réfugiés, à l'étranger, pour exiger de lui d'être sans reproches. Il faut prendre le temps de lui expliquer comment fonctionne la Suisse, comment comprendre la Suisse et quel est le

minimum à faire pour être accepté dans ce nouveau pays si différent de la terre d'origine.

Quand mon fils de 6 ans revient de l'école et me dit : Papa je dois prendre avec moi cet après-midi un calosse dans un cornet. J'ai dû demander à nos voisins ce que cela voulait dire ! Il fallait prendre un maillot dans un petit sac. Je ne savais pas, maintenant je le sais. Il faut que nous apprenions à être patients avec les personnes que nous accueillons, mais nous devons aussi leur donner les moyens de comprendre les exigences que nous avons à leur égard.

Nous voilà maintenant à l'aube d'une nouvelle législature. Le passé est enfin passé. L'avenir ne doit pas décevoir nos concitoyennes et nos concitoyens et nous devons tous ensemble œuvrer pour rendre notre commune encore plus belle et encore plus accessible à toutes les personnes voulant partager l'avenir de notre village. Merci ».

L'assemblée applaudit M. Paul Attallah.

Selon les dispositions de la loi sur les communes, il revient à M. Attallah en tant que Doyen d'âge de présider cette séance de constitution jusqu'à l'élection du Bureau du Conseil général, soit la présidence, la vice-présidence et les scrutateurs. D'entente avec les partis politiques, M. Paul Attallah constitue le Bureau provisoire, en remerciant les personnes suivantes à prendre place au premier rang pour exercer leur fonction et mettre à disposition leur expérience :

- **M. Daniel Mollard (PS)**
- **Mme Anna Kiner-Renaud (LC)**
- **M. Stéphane Curty (PLR)**
- **M. Christophe Clément (UDC)**

Conformément à l'article 13, alinéa 1, de la directive relative au vote électronique, un test est effectué en début de séance afin de vérifier que toutes les télécommandes fonctionnent. M. Attallah précise que pour l'heure la commune de Marly est la seule du canton de Fribourg, avec la Ville de Fribourg, à disposer d'un système de vote électronique.

En cas de défaillance d'une télécommande, un contrôle sera effectué. Si la défaillance ne peut être résolue, le vote électronique sera abandonné pour le reste de la séance (art. 14). M. Attallah invite l'assemblée à appuyer sur « oui », « non » ou « abstention », de manière à faire apparaître en surbrillance le nom de chacun sur l'écran, indiquant ainsi que le signal a été transmis et que la télécommande est fonctionnelle.

M. Paul Attallah constate que toutes les télécommandes fonctionnent.

En constatant qu'aucune remarque ou demande de modification n'est formulée, le Doyen d'âge valide l'ordre du jour tel que proposé.

2. Election du Bureau du Conseil général

Avant de passer aux différentes élections de cette séance de constitution, M. Paul Attallah rappelle les règles qui s'appliquent pour chacune d'elles.

Le mode d'élection est déterminé par les dispositions de l'article 8 du règlement du Conseil général.

***Désignation du
Bureau provisoire***

***Test du système de
vote électronique***

Décision

***Intervention du
Doyen d'âge***

1. Les élections ont lieu au scrutin de liste.
2. Les élections se font à la majorité absolue des suffrages, les abstentions, les bulletins blancs et les bulletins nuls n'étant pas comptés. Au deuxième tour, la majorité relative suffit.
3. En cas d'égalité des voix, le-la Président-e procède au tirage au sort.

Ces modalités sont complétées par les dispositions ultérieures de la loi sur les communes, à l'article 19, et de son règlement d'application aux articles 9 à 9g.

Si le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de sièges à pourvoir, tous les candidats sont élus tacitement, à moins que l'organisation d'un scrutin de liste ne soit demandée par un cinquième des membres présents (conformément à l'al. 1). Donc, si le nombre de personnes candidates est égal ou inférieur au nombre de sièges à repourvoir, le-la Président-e vérifie si l'organisation d'un scrutin de liste est demandée. Si ce n'est pas le cas, il proclame élues les personnes candidates. M. Attallah précise encore que seules les personnes dont la candidature a été annoncée sont éligibles (art. 9c ReLCO).

2.1. Election à la Présidence du Conseil général

***Intervention du
Doyen d'âge***

D'entente entre les partis politiques, il est proposé que la présidence pour cette première année de la législature 2026-2031 soit exercée par le parti Les Vert-e-s. Cela représente une continuité avec la précédente année durant laquelle la vice-présidence a été exercée par le parti Les Vert-e-s, en la personne de M. Alexandre Ariosa.

Le Groupe Les Vert-e-s propose la candidature de **M. Alexandre Ariosa** en précisant que ce dernier est vice-président sortant, membre du Conseil général depuis 2023. Il est aussi membre sortant de la commission des sports depuis 2021, de la commission de la cohésion sociale et de la commission des naturalisations. Formateur d'adultes, l'engagement de M. Ariosa auprès de la population marlinoise au sein des pompiers de milice depuis 2016 démontre une volonté de servir qu'il saura très certainement mettre à profit en tant que président du Conseil général.

***Proposition du
Groupe LV***

Constatant qu'il n'y a pas d'autre candidat et que le scrutin de liste n'est pas demandé, le Doyen d'âge proclame élu M. Alexandre Ariosa, Les Vert-e-s, en qualité de Président du Conseil général pour l'année 2026-2027.

Résultats

L'assemblée applaudit le nouvel élu.

2.2. Election à la Vice-Présidence du Conseil général

***Intervention du
Doyen d'âge***

D'entente entre les partis politiques, il est proposé que la vice-présidence pour cette première année de législature soit exercée par le parti UDC.

Le Groupe UDC présente la candidature de **M. Philippe Krebs**, qui a le courage, pour sa première élection au Conseil général, de se présenter pour la vice-présidence. M. Krebs a 50 ans, il est marié et père de quatre enfants. Il est responsable de vente pour la Suisse romande chez Continental. Ses hobbies sont le sport mécanique et passer du temps avec sa famille.

***Proposition du
Groupe UDC***

Constatant qu'il n'y a pas d'autre candidat et que le scrutin de liste n'est pas demandé, le Doyen d'âge proclame élu M. Philippe Krebs, UDC, en qualité de Vice-Président du Conseil général pour l'année 2026-2027.

Résultats

L'assemblée applaudit le nouvel élu.

2.3. Election des scrutateurs-trices et scrutateurs-trices suppléant-e-s

**Intervention du
Doyen d'âge**

➤ Election des scrutateurs-trices

La proposition est de désigner un scrutateur par groupe politique, soit 6 candidats. L'ordre de désignation a été établi selon les résultats des dernières élections communales. M. Attallah passe la parole aux différents groupes politiques pour la présentation des candidats pour la fonction de scrutateur du Bureau du Conseil général.

Le Groupe socialiste présente la candidature de **M. Umut Ali Sahin**. Il est étudiant en master de droit à l'université de Fribourg, actuellement juriste à mi-temps pour le canton du Valais. M. Sahin est également membre des sapeurs-pompiers pour la ville de Fribourg et Marly. Cela fait deux ans qu'il siège au Conseil général.

**Proposition du
Groupe PS**

Le Groupe Le Centre présente la candidature de **Mme Anna Kiner-Renaud**. Agée de 50 ans, mère de trois filles, chiropraticienne de formation, Mme Kiner-Renaud est en train de préparer un projet d'entrepreneuriat en tant qu'indépendante. Habitant depuis presque 18 ans à Marly, elle apprécie particulièrement son lieu de vie dans un environnement vert et urbain à la fois, ainsi que la richesse de l'offre sportive et associative. Elle s'est représentée pour cette législature car elle souhaite participer au développement harmonieux de Marly en soutenant une vision proactive de celui-ci.

**Proposition du
Groupe LC**

Le Groupe PLR présente la candidature de **M. Stéphane Curty**. Il est agent de transport breveté et membre du Conseil général depuis 2013. Il a déjà occupé de nombreuses fonctions dans les commissions financière et de l'aménagement, et il est également membre du bureau en tant que scrutateur depuis 2016. M. Curty est une personne expérimentée et impliquée dans ses dossiers.

**Proposition du
Groupe PLR**

Le Groupe Les Vert-e-s présente la candidature de **Mme Stéphanie Jauquier**. Elle siège pour sa première législature. Elle est mère de deux enfants de 8 et 9 ans. Elle était d'abord employée de commerce, puis juriste au Service cantonal des contributions. Depuis 7 ans, Mme Jauquier est conseillère juridique au Service des communes de l'Etat de Fribourg.

**Proposition du
Groupe LV**

Le Groupe UDC présente la candidature de **M. Christophe Clément**. Agé de 54 ans, marié, père de quatre enfants adultes et grand-père d'un petit-fils, il est adjoint administratif dans la finance à Grangeneuve. Conseiller général et membre du bureau depuis 2011, il est membre de la commission financière depuis 2016 et est également membre de la commission financière de l'AIGN depuis 2021. Ses hobbies sont la famille et le sport en général.

**Proposition du
Groupe UDC**

Le Groupe PVL présente la candidature de **M. Vincent Dougoud**. Il est né à Fribourg en 1978. Marié et père de deux enfants, il vit à Marly depuis 2005. Passionné de musique, il joue au sein de l'harmonie d'excellence La Gérinia depuis 2020. Titulaire d'un diplôme d'enseignant primaire et d'un master en sciences de la société de l'université de Fribourg, il œuvre dans le domaine de la formation depuis près de 20 ans. Actuellement directeur d'une école primaire

**Proposition du
Groupe PVL**

privée, il a notamment été enseignant et adjoint de direction au Cycle d'orientation de Jolimont, à Fribourg, ainsi que responsable du secteur Ecole à la ville de Bienne.

Constatant qu'il n'y a pas d'autre candidat et que le scrutin de liste n'est pas demandé, le Doyen d'âge proclame élu-e-s les candidats suivants en qualité de scrutateurs et scrutatrices pour cette législature 2026-2031 :

- **M. Umut Ali Sahin (PS)**
- **Mme Anne Kiner-Renaud (LC)**
- **M. Stéphane Curty (PLR)**
- **Mme Stéphanie Jauquier (LV)**
- **M. Christophe Clément (UDC)**
- **M. Vincent Dougoud (PVL)**

L'assemblée applaudit les nouveaux élu-e-s.

➤ **Election des scrutateurs-trices suppléant-e-s**

Selon ce qui a été annoncé, les partis politiques proposent les candidatures suivantes comme scrutateurs-trices suppléant-e-s.

Le Groupe socialiste présente la candidature de **M. Michael Grube**. Il a 51 ans et est président de la section marlinoise du PS. Il est père de trois enfants de 19, 17 et 11 ans. Il est rédacteur en marketing aux CFF.

Le Groupe Le Centre présente la candidature de **M. Pierre-André Kuenlin**, que tout le monde surnomme « Kouki », a 66 ans. Il est de formation monteur-électricité et est actuellement retraité. Il a l'expérience de deux législatures où il a œuvré dans diverses commissions.

Le Groupe PLR présente la candidature de **M. Simon Curty**. Il est étudiant en droit à Fribourg. C'est sa première législature en tant que Conseiller général. Il est actif depuis de nombreuses années au sein de la commune comme membre du bureau et scrutateur lors des élections et des votations.

Le Groupe Les Vert-e-s présente la candidature de **M. Alexandre Ariosa**, qui a déjà été présenté ce soir.

Le Groupe UDC présente la candidature de **Mme Sandra Herren**. Mariée, trois enfants, six petits-enfants, collaboratrice administrative, au Conseil général depuis 2006, elle a été deux fois présidente du Conseil général et membre de la commission des naturalisations. Ses hobbies sont la marche, l'aquafit et s'occuper de ses petits-enfants.

Le Groupe PVL présente la candidature de **Mme Vittoria Rezzonico Janka**. Née en 1978, d'origine tessinoise, Mme Rezzonico Janka a effectué ses études jusqu'à la maturité à Lugano et a obtenu le diplôme d'ingénieure mathématicienne à l'EPFL, complété par une thèse en calcul scientifique. Elle a vécu une année aux USA lors de ses études et réside à Marly depuis 2012. Mme Rezzonico Janka est mariée et mère de trois enfants en âge scolaire. Après avoir dirigé le centre de calcul de l'EPFL, elle occupe actuellement un poste de cheffe de groupe en informatique à la Confédération, à Berne.

Constatant qu'il n'y a pas d'autre candidat et que le scrutin de liste n'est pas demandé, le Doyen d'âge proclame élus les candidats suivants en qualité de scrutateurs et scrutatrices suppléant-e-s pour cette législature 2026-2031, soit :

Résultats

**Intervention du
Doyen d'âge**

**Proposition du
Groupe PS**

**Proposition du
Groupe LC**

**Proposition du
Groupe PLR**

**Proposition du
Groupe LV**

**Proposition du
Groupe UDC**

**Proposition du
Groupe PVL**

Résultats

- M. Michael Grube (PS)
- M. Pierre-André Kuenlin (LC)
- M. Simon Curty (PLR)
- M. Alexandre Ariosa (LV)
- Mme Sandra Herren (UDC)
- Mme Vittoria Rezzonico Janka (PLV)

L'assemblée applaudit les nouveaux élu-e-s.

Suite à ces élections, la première partie de cette séance de constitution prend fin. M. Attallah invite le Bureau élu à prendre sa place dans la salle et il cède ainsi la sienne à M. Alexandre Ariosa, Président.

**Intervention de
P. Attallah**

3. Allocution du Président élu

**Allocution du
Président**

M. Alexandre Ariosa, Président, s'adresse à l'assemblée en ces termes :

« Messieurs et Mesdames du Conseil communal, du Secrétariat communal, de la presse et du public, bonsoir. Messieurs et Mesdames les Conseillers-ères général-es, en plus de vous saluer chaleureusement, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous me témoignez par cette élection et c'est avec honneur, sens des responsabilités et humilité que je prends ce mandat de présidence pour cette année.

Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue à toutes les personnes rejoignant le Conseil général pour la première fois et à remercier les personnes réélues pour le renouvellement de leur engagement ainsi que pour la qualité de l'accueil et de l'accompagnement qu'elles ne manqueront pas de prodiguer aux primo-élu-e-s.

Je veux également remercier le Secrétariat communal pour son soutien bienveillant et disponible en les personnes de Boris Sansonnens et Nicolas Gex ainsi que Martine Bozier pour la rédaction des procès-verbaux de nos séances, et ce n'est pas une mince affaire puisque cela repose entièrement sur les enregistrements audio de ces dernières et votre précieuse collaboration. Pour cette raison, je vous rappelle l'importance de citer votre nom avant toute prise de parole ainsi que de l'envoi, au préalable ou à postériori, de vos textes, afin que ceci se passe le plus facilement possible.

J'en profite également pour rapidement vous transmettre quelques points utiles pour vos interventions au pupitre. Vous y trouverez un support pour vos textes ainsi qu'un micro qu'il convient d'allumer ou de réactiver avant de prendre la parole. En le rapprochant au mieux de votre bouche et en l'orientant vers celle-ci, vous optimiserez vos chances d'être compréhensibles tout en lisant aisément votre texte.

Je remercie d'avance les membres du bureau placés au plus proche du pupitre d'avoir la gentillesse d'aider à l'ajustement du micro en cas de nécessité afin de fluidifier les prises de parole. Je tiens également à leur témoigner, ainsi qu'à leurs collègues, et qu'à M. le Vice-Président, ma reconnaissance pour leur soutien futur dans l'organisation et la gestion de nos séances, dans le respect du cadre réglementaire.

Nous entamons une année clé puisque c'est la première de cette législature et la dernière dans cette salle qui a déjà accueilli tant d'échanges politiques. Je souhaite qu'elle soit marquée par le respect et la bienveillance de tou-te-s pour

que l'opposition de nos idées puisse construire l'unité de nos responsabilités dans un esprit de collaboration pour le bien commun et d'exemplarité citoyenne.

Enfin, je partagerai avec vous mon objectif pour cette présidence : nous amener à l'apéro aussi vite que possible, mais aussi lentement que nécessaire. Nos débats de séance sont essentiels, mais nos échanges informels sont des vecteurs cruciaux de la collégialité et de la coopération que nos fonctions publiques exigent.

Je finirai par remercier le Conseil communal pour sa coopération future et j'enchaîne à présent avec l'ordre du jour. »

L'assemblée applaudit M. Alexandre Ariosa.

4. Allocution de la Syndique

Allocution de la Syndique

Mme Séverine Lago, Syndique, s'adresse à l'assemblée en ces termes :

« Monsieur le Président du Conseil général, Monsieur le Vice-Président du Conseil général, Messieurs les Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs, chères Marlinoises, chers Marlinois,

C'est avec beaucoup d'émotion et détermination que j'assume, depuis peu, la fonction de syndique de notre commune. Je mesure l'honneur qui m'est fait et la confiance que vous m'accordez. En acceptant cette charge, je m'engage à respecter la Constitution et les lois, et à servir l'intérêt général avec loyauté, rigueur et transparence.

Etre syndique ou conseiller communal, c'est être au plus près du terrain et du quotidien. C'est surtout écouter le pouls de la commune et agir, concrètement, pour le bien commun. C'est aussi représenter Marly, aller à la rencontre, bâtir des partenariats solides et porter sa voix avec exigence et ouverture.

Cette fonction s'exerce dans un cadre clair : les devoirs et les responsabilités du Conseil communal. Et elle se vit dans une collégialité : nous échangeons, nous décidons ensemble, puis nous avançons unis. Ainsi, ensemble, nous donnons le cap, nous coordonnons nos actions et nous entretenons un dialogue respectueux avec le Conseil général. Avec une conviction simple : être au service de Marly ensemble.

Les défis sont réels :

- *réussir une transition institutionnelle stable, avec une gouvernance claire et efficace ;*
- *accompagner la croissance avec une vision et un plan de législature à la fois ambitieux et proche du terrain ;*
- *anticiper les infrastructures ;*
- *améliorer la mobilité et la sécurité des déplacements ;*
- *faire des choix et investir de manière responsable ;*
- *renforcer finalement une commune qui soit accueillante et vivante, avec ses citoyennes et citoyens, ses associations et ses entreprises.*

Ces défis demandent du travail, de la clarté dans nos priorités et du courage dans nos choix. J'ai confiance : nous saurons y répondre ensemble.

Notre intention est simple : bien faire, ici et maintenant, et préparer l'avenir, le planifier, tout en gardant un lien direct avec le terrain. Pour y parvenir, nous voulons travailler en confiance et en proximité : entre nous, au sein du Conseil communal, avec notre administration et nos services, avec le Conseil général, et avec la population, ainsi qu'avec les acteurs économiques. Au plus près de ses besoins, de vos besoins, de nos besoins, et au plus près des projets.

Encore un grand bravo pour vos élections respectives, un grand merci pour votre future participation. Merci pour votre confiance, pour votre présence ce soir, et pour l'esprit constructif qui nous permettra d'avancer ensemble ».

L'assemblée applaudit Mme Séverine Lago.

➤ **Reprise des débats sous la direction du Président et du Bureau élus**

Concernant les suppléances, et afin d'anticiper l'acceptation prochaine du règlement voté lors de la dernière séance du Conseil général sortant, règlement qui prévoit des suppléances pour les commissions relevant de sa compétence, il est procédé ce soir, comme cela a pu être constaté, à l'élection des personnes concernées. Celles-ci n'entreront en fonction que si et lorsque le nouveau règlement entrera en vigueur.

Concernant la composition de ces diverses commissions, leur nombre et la répartition des sièges proposés ce soir sont le fruit de l'acceptation durant la séance préparatoire des chefs de groupes et de partis des préavis donnés dans les commissions de la législature précédente. Ces propositions sont ainsi l'aboutissement consensuel d'une réflexion et d'un échange collégial.

**Intervention du
Président**

5. Election des membres à la Commission financière

**Intervention du
Président**

5.1. Détermination du nombre de membres

Selon l'article 7 du règlement du Conseil général, la Commission financière est composée de 5 membres au minimum et de 9 membres au maximum. Elle est composée d'au moins 1 représentant de chaque groupe politique, et aucun groupe ne peut prétendre à avoir une représentation majoritaire dans cette commission. De plus, selon l'article 70 de la Loi sur les finances communales, il est précisé que les membres de la commission financière sont *élus par le Conseil général pour la législature parmi les citoyens et citoyennes actifs de la commune ou les membres du conseil général.*

**Intervention
du Président**

Dans un premier temps, le Conseil général doit donc se prononcer sur le nombre de membres. Il est proposé de garder la même composition qu'à la précédente législature : 2 sièges pour les trois partis ayant obtenu le plus de voix aux dernières élections communales (PS, LC, PLR), et 1 siège pour les autres (LV, UDC, PVL).

Acceptez-vous de fixer le nombre de membres de la Commission financière à 9, répartis comme suit : 2 PS, 2 LC, 2 PLR, 1 LV, 1 UDC et 1 PVL ?

Décision

➤ **La composition de la Commission financière est acceptée telle que proposée, par 46 oui, 0 non et 1 abstention.**

5.2. Election des membres de la Commission financière

**Intervention du
Président**

Selon ce qui a été annoncé, les partis politiques proposent les candidatures suivantes comme membres de la Commission financière :

Le Groupe socialiste présente la candidature de **M. Sylvain Grandjean**, 63 ans, qui est ingénieur en mécanique. Il vit en couple avec son amie depuis plus de 25 ans et habite Marly depuis encore plus d'années. Il fait partie des meubles, puisqu'il entame sa cinquième législature au Conseil général. Il a siégé deux législatures à la Commission financière.

**Propositions du
Groupe PS**

Le Groupe socialiste présente la candidature de **M. Matteo Antonini**. Il habite à Marly depuis 2017 et siège déjà dans différentes commissions financières à la SUVA. Il est également vice-président du Conseil de fondation de la caisse de pension de La Poste, avec 17 milliards de gestion.

Le Groupe Le Centre présente la candidature de **M. Jelle van den Wildenberg**, 54 ans, marié et père de deux filles étudiantes. Il a résidé près de 50 ans à Marly qui lui a offert la citoyenneté en 1989. Economiste et expert-comptable de formation, il travaille au Service des contributions depuis trois ans, après avoir occupé des fonctions dirigeantes dans la gestion de PME. Il était également déjà membre de la commission financière lors de la précédente législature. Il apprécie la randonnée en montagne, été comme hiver, le ski et la voile en amateur.

**Propositions du
Groupe LC**

Le Groupe Le Centre présente la candidature de **M. Gérald Mutrux**, 66 ans. Il est marié et père de quatre enfants. Il est économiste de formation, est maintenant retraité et a occupé la fonction de chef du Service des communes de 1990 jusqu'à septembre 2024. Il est actuellement aussi le président du Conseil d'administration de la caisse prévoyance de l'Etat de Fribourg. M. Mutrux préside également l'Association Pro Junior Fribourg. Il s'occupe beaucoup de ses quatre petits-enfants qu'il garde deux jours par semaine.

Le Groupe PLR présente la candidature de **M. Sébastien Wicht**, titulaire d'un bachelor en gestion d'entreprises et d'un master en banque et finance. Il s'intéresse particulièrement aux enjeux financiers et à leur impact sur le développement de la collectivité. Il dispose de solides compétences en gestion de ressources et planification. Il est motivé à contribuer activement à une gestion saine, transparente et durable des finances de la commune.

**Propositions du
Groupe PLR**

Le Groupe PLR présente la candidature de **M. Rashed Khan**, qui a 45 ans. Originaire de Schänis (SG) et du Bangladesh, il est entrepreneur et expert en innovation, en durabilité, en économie circulaire et en transition écologiques. Marié et père d'un enfant de 9 ans, il est plurilingue et s'exprime en français, anglais et allemand. Engagé depuis de nombreuses années dans la vie publique, il siège au Conseil général et est membre de la commission des finances depuis 10 ans. Il a également été membre de la commission des sports. Très impliqué dans le tissu associatif fribourgeois, il est vice-président de l'Association fribourgeoise de badminton, membre du comité du Badminton Club de Marly, membre de Pro Natura depuis 15 ans, ainsi que membre de l'association du quartier Bel-Air Marly. Son parcours professionnel, son expérience politique et son engagement local lui donnent une excellente connaissance des réalités financières, économiques et associatives de la commune.

Le Groupe Les Vert-e-s présente la candidature de **Mme Francesca Gambazzi**. Marlinoise d'adoption, elle est née et a grandi au Tessin. Au bénéfice d'un diplôme en ingénierie de l'environnement de l'EPFL, elle dispose de plus de 15 ans d'expérience professionnelle dans la gestion des projets dans le domaine de l'eau, l'assainissement et les déchets en Suisse et à l'étranger.

**Proposition du
Groupe LV**

Le Groupe UDC présente la candidature de **M. Christophe Clément**, qui siège depuis 2016 à la commission financière.

**Proposition du
Groupe UDC**

Le Groupe PVL présente la candidature de **M. Moncef Amari**, qui est né en 1970, habite Marly depuis 24 ans et est suisse depuis 2018. Il est marié et père de quatre enfants. Il a obtenu un master en économie de l'université de Fribourg et gère un bureau fiduciaire à Fribourg depuis 2016. Depuis 2022, il apporte à la commission financière une expertise et une rigueur remarquables, comme l'attestent ses contributions aux dossiers les plus complexes.

**Proposition du
Groupe PVL**

M. Alexandre Ariosa constate qu'il n'y a pas plus de candidats que de siège à pourvoir, l'élection est donc tacite. Il proclame élu-e-s, en qualité de membres de la Commission financière pour la législature 2026-2031 :

Résultats

- **M. Sylvain Grandjean (PS)**
- **M. Matteo Antonini (PS)**
- **M. Jelle van den Wildenberg (LC)**
- **M. Gérald Mutrux (LC)**
- **M. Rashed Khan (PLR)**
- **M. Sébastien Wicht (PLR)**
- **Mme Francesca Gambazzi (LV)**
- **M. Christophe Clément (UDC)**
- **M. Moncef Amari (PVL)**

L'assemblée applaudit les nouveaux élu-e-s.

5.3. Election des membres suppléants à la Commission financière

**Intervention du
Président**

Selon ce qui a été annoncé, les partis politiques proposent les candidatures suivantes comme membres suppléants de la Commission financière :

Le Groupe socialiste propose la candidature de **M. Umut Ali Sahin**, qui a déjà été présenté ce soir.

**Propositions du
Groupe PS**

Le Groupe socialiste propose la candidature de **M. Manfred Aerni**, dont c'est la première législature. Il habite depuis 20 ans à Marly et est économiste de formation, avec un master en management de qualité. Il se réjouit beaucoup de poser les bonnes questions à la commission financière comme suppléant.

Le Groupe Le Centre propose la candidature de **M. Valentin Mulder**, qui habite Marly depuis toujours et y est profondément attaché. Dans son activité professionnelle au CID Campus, il travaille sur des enjeux liés à l'innovation, à la cybersécurité, à la collaboration entre acteurs publics, académiques et privés. Elu au Conseil général depuis 2021, son engagement politique s'inscrit dans une volonté de contribuer concrètement à la vie locale et de défendre des solutions pragmatiques au service de la population.

**Proposition du
Groupe LC**

Le Groupe Le Centre propose la candidature de **M. Pierre-André Kuenlin**, qui a déjà été présenté ce soir.

Le Groupe PLR propose la candidature de **M. Sergio Mantelli**. Il habite la commune depuis plus de 30 ans. Pharmacien de profession, aujourd'hui retraité, il continue à exercer à temps partiel comme conseiller dans le secteur pharmaceutique. Il entame sa cinquième législature au Conseil général et a déjà siégé à la commission financière.

**Propositions du
Groupe PLR**

Le Groupe PLR propose la candidature de **M. Stéphane Curty**, qui a déjà été présenté ce soir.

Le Groupe Les Vert-e-s présente la candidature de **M. Alexandre Ariosa**, qui a déjà été présenté ce soir.

**Proposition du
Groupe LV**

Le Groupe UDC présente la candidature de **M. Laurent Kolly**, qui a 49 ans, est marié et à deux enfants de 20 et 16 ans. Il est contremaître à la ville de Fribourg. Ses hobbies sont la pêche et le VTT.

**Proposition du
Groupe UDC**

Le Groupe PVL présente la candidature de **M. Daniel Jossen**, qui est né en 1980 à Fribourg. Il a d'abord suivi une formation d'enseignant primaire, puis a étudié le droit et l'économie à l'université de Fribourg. Depuis 2007, il travaille au Collège Sainte-Croix à Fribourg, d'abord en tant qu'enseignant, puis comme membre de la direction. En 2014, il a soutenu une thèse de doctorat consacrée au droit scolaire. M. Jossen vit à Marly depuis 2015. Il est marié et père de deux filles de 6 et 8 ans. Pendant son temps libre, il se passionne pour le jardinage.

**Proposition du
Groupe PVL**

M. Alexandre Ariosa constate qu'il n'y a pas plus de candidats que de siège à pourvoir, l'élection est donc tacite. Il proclame donc élu, en qualité de membres suppléants de la Commission financière pour cette législature 2026-2031 :

Résultats

- **M. Umut Ali Sahin (PS)**
- **M. Manfred Aerni (PS)**
- **M. Valentin Mulder (LC)**
- **M. Pierre-André Kuenlin (LC)**
- **M. Sergio Mantelli (PLR)**
- **M. Stéphane Curty (PLR)**
- **M. Alexandre Ariosa (LV)**
- **M. Phillipe Krebs (UDC)**
- **M. Daniel Jossen (PVL)**

L'assemblée applaudit les nouveaux élus.

Il est précisé que c'est bien **M. Philippe Krebs** qui a été élu en qualité de membre suppléant à la Commission financière pour le Groupe UDC, et non M. Laurent Kolly, comme annoncé par erreur par le Groupe UDC.

Correction

6. Election des membres de la Commission des naturalisations

**Intervention du
Président**

Selon l'article 43, alinéa 1, de la loi sur le droit de cité fribourgeois, chaque commune institue une Commission des naturalisations de 5 à 11 membres, choisis parmi les citoyennes et citoyens actifs domiciliés dans la commune. De plus, le règlement du Conseil général (art. 16, al. 3) mentionne que dans la composition il est équitablement tenu compte de la représentation des partis ou groupements au Conseil général.

Dans un premier temps, le Conseil général doit donc se prononcer sur le nombre de membres. La proposition est de garder la même disposition que la précédente législature, à savoir 1 membre pour chaque parti et 1 délégué du Conseil communal.

Acceptez-vous de fixer à 7 le nombre de membres de la Commission des naturalisations, répartis comme suit : 1 PS, 1 LC, 1 PLR, 1 LV, 1 UDC et 1 PVL et 1 délégué du Conseil communal ?

Décision

➤ **La composition de la Commission des naturalisations est acceptée telle que proposée, à l'unanimité.**

6.2. Election des membres de la Commission des naturalisations

**Intervention du
Président**

Selon ce qui a été annoncé, les partis politiques proposent les candidatures suivantes comme membres de la Commission des naturalisations :

Le Groupe socialiste propose la candidature de **M. Daniel Mollard**. Il est âgé de 69 ans et membre du Conseil général de Marly depuis 2001. Il est donc actuellement le plus ancien membre du Conseil général. Il siège déjà à la commission des naturalisations depuis 15 ans dont il a été 2 ans vice-président et 5 ans président.

**Proposition du
Groupe PS**

Le Groupe Le Centre propose la candidature de **M. Bertrand Emmenegger**. Enfant de Marly, il est ingénieur en génie mécanique. Engagé depuis plusieurs années au Conseil général de Marly, il entame aujourd'hui sa troisième législature avec toujours la même motivation de s'impliquer pour la commune. Lors de ses précédents mandats, il a siégé au Réseau Santé de la Sarine et à la commission des naturalisations. Cette dernière l'a particulièrement intéressé car elle permet de contribuer concrètement et utilement à la vie des habitants. C'est donc tout naturellement qu'il souhaite poursuivre son engagement au sein de cette commission.

**Proposition du
Groupe LC**

Le Groupe PLR propose la candidature de **Mme Véronique Schneuwly**, qui habite à Marly depuis plus de 15 ans. De par son activité professionnelle dans le domaine du bâtiment, milieu exigeant mais permettant de rencontrer des personnes d'horizons variés. Elle dit « ces parcours font la richesse de notre société ». Entamant sa seconde législature, son engagement pour la commission des naturalisations représente un investissement concret au service de l'intégration, du respect mutuel, et de la cohésion sociale.

**Proposition du
Groupe PLR**

Le Groupe Les Vert-e-s présente la candidature de **M. Alexandre Ariosa**, qui a déjà été présenté ce soir. M. Ariosa est particulièrement attaché à cette commission du fait de sa naturalisation à l'âge de 14 ans, né de parents uruguayens.

**Proposition du
Groupe LV**

Le Groupe UDC présente la candidature de **M. Laurent Kolly**, qui a 49 ans, est marié et à deux enfants de 20 et 16 ans. Il est contremaître à la ville de Fribourg. Ses hobbies sont la pêche et le VTT.

**Proposition du
Groupe UDC**

Le Groupe PVL présente la candidature de **M. Adrien Bugnon**. Il est né en 1997, a obtenu son Bachelor en architecture l'année dernière et poursuit actuellement ses études avec un Master au sein du Joint Master of Architecture de l'HEIA de Fribourg. Dans ce cadre, il a récemment assisté un projet visant à la création d'une maquette tactile pour permettre à des personnes malvoyantes de mieux appréhender un lieu après des transformations urbanistiques. En dehors de ses

**Proposition du
Groupe PVL**

études, il est passionné de jeux de rôle dont il rédige les scénarii et organise de nombreuses parties. Il a déjà été membre de la commission de naturalisation durant la dernière législature. Il a apprécié le contact et le dialogue avec les personnes requérantes et il souhaite poursuivre son engagement durant cette nouvelle législature qui commence.

C'est **M. Philippe Schwab** qui est désigné comme représentant du Conseil communal.

**Proposition du
Conseil communal**

Résultats

M. Alexandre Ariosa constate qu'il n'y a pas plus de candidats que de siège à pourvoir, l'élection est donc tacite. Il proclame donc élu-e-s, en qualité de membres de la commission des naturalisations pour la législature 2026-2031 :

- **M. Daniel Mollard (PS)**
- **M. Bertrand Emmenegger (LC)**
- **Mme Véronique Schneuwly (PLR)**
- **M. Alexandre Ariosa (LV)**
- **M. Laurent Kolly (UDC)**
- **M. Adrien Bugnon (PVL)**
- **M. Philippe Schwab (CC)**

L'assemblée applaudit les nouveaux élu-e-s.

6.3. Election des membres suppléants

**Intervention du
Président**

Selon ce qui a été annoncé, les partis politiques proposent les candidatures suivantes comme membres suppléants de la Commission des naturalisations :

Le Groupe socialiste propose la candidature de **M. Gilbert D'Alessandro**. Il travaille aux Transports publics fribourgeois un peu, il travaille aussi un peu pour le Syndicat des transports à Berne. Il est passionné de sport automobile et se déplace à vélo, ce qui est antinomique mais vrai ! La naturalisation est un domaine qui l'intéresse puisqu'il a été lui-même naturalisé. Il pense que les « secundos » peuvent apporter un supplément dans cette commission.

**Proposition du
Groupe PS**

Le Groupe Le Centre propose la candidature de **M. Damien Juvet**. Il a 42 ans, est marié et père de deux enfants en bas âge. Il a grandi à Marly et y a passé ses vingt premières années. Il a ensuite vécu durant 15 ans essentiellement à Fribourg et il est de retour aux sources depuis une année. Il a déjà été conseiller général à Marly une première fois entre 2006 et 2011. Il est éducateur social de formation et travaille également à la formation St-Martin à Blonay avec des adolescents souffrant de troubles autistiques. Au niveau politique, il est particulièrement intéressé et sensible aux questions liées à la politique familiale et un soutien accru dans ce domaine.

**Proposition du
Groupe LC**

Le Groupe PLR propose la candidature de **M. Simon Curty**, qui a déjà été présenté ce soir.

**Proposition du
Groupe PLR**

Le Groupe Les Vert-e-s présente la candidature de **Mme Mélanie Carrel**. Elle a 29 ans, c'est sa deuxième législature. Diplômée en sciences du théâtre, elle est une ancienne déléguée du parlement européen de la jeunesse. Elle travaille aujourd'hui en tant que metteuse en scène.

**Proposition du
Groupe LV**

Le Groupe UDC présente la candidature de **Mme Sandra Herren**, qui a déjà été présentée ce soir.

**Proposition du
Groupe UDC**

Le Groupe PVL présente la candidature de **M. Vincent Dougoud**, qui a déjà été présenté ce soir.

**Proposition du
Groupe PVL**

M. Alexandre Ariosa constate qu'il n'y a pas plus de candidats que de siège à pourvoir, l'élection est donc tacite. Il proclame donc élu-e-s, en qualité de membres suppléants de la Commission des naturalisations pour cette législature 2026-2031 :

- **M. Gilbert D'Alessandro (PS)**
- **M. Damien Juvet (LC)**
- **M. Simon Curty (PLR)**
- **Mme Mélanie Carrel (LV)**
- **Mme Sandra Herren (UDC)**
- **M. Vincent Dougoud (PVL)**

L'assemblée applaudit les nouveaux élu-e-s.

Résultats

7. Election des membres de la Commission d'aménagement nommés par le Conseil général

**Intervention du
Président**

7.1. Détermination du nombre de membres

Selon l'article 36 alinéa 2 de la Loi sur l'aménagement du territoire (LATEC), chaque commune institue une commission d'aménagement composée d'au moins 5 membres, dont la majorité est désignée par le Conseil général. De plus, le règlement du Conseil général (art. 16, al. 3) mentionne que dans la composition il est équitablement tenu compte de la représentation des partis ou groupements au Conseil général.

Dans un premier temps, le Conseil général doit donc se prononcer sur le nombre de membres. La proposition est de garder la même composition que la précédente législature, à savoir 1 membre pour chaque parti.

Acceptez-vous de fixer à 6 le nombre de membres élus par le Conseil général à la Commission d'aménagement, répartis comme suit : 1 PS, 1 LC, 1 PLR, 1 LV, 1 UDC et 1 PVL ?

Décision

➤ **La composition de la Commission d'aménagement est acceptée telle que proposée, par 41 oui, 1 non et 1 abstention.**

7.2. Election des membres de la Commission d'aménagement

**Intervention du
Président**

Selon ce qui a été annoncé, les partis politiques proposent les candidatures suivantes comme membres de la Commission d'aménagement :

Le Groupe socialiste présente la candidature de **Mme Marie-Paule Dietrich**. Elle est enseignante spécialisée retraitée et actuellement elle poursuit son travail en tant que bénévole au sein de diverses organisations. Elle est mariée et a deux enfants, et deux petits-enfants de cœur. C'est son premier Conseil général et elle se réjouit de découvrir ce nouvel engagement dans la commune de Marly. Ses hobbies sont la nature, le vélo, les relations humaines.

**Proposition du
Groupe PS**

Le Groupe Le Centre présente la candidature de **Mme Eva Marco Moliner**. Elle est originaire de Barcelone et installée en Suisse depuis plus de 15 ans. Elle est architecte spécialisée en direction immobilière. Avec plus de trente ans d'expérience dans le secteur de la construction, elle a dirigé son propre bureau d'architecture pendant 10 ans et a collaboré à de nombreux projets d'envergure pour les entités publiques et semi-publiques. Depuis 7 ans, elle est cheffe de la section développement stratégique du Service des bâtiments du canton de

**Proposition du
Groupe LC**

Fribourg. Elle y pilote les projets en phase préliminaire, intègre les enjeux de durabilité et définit la stratégie des portefeuilles immobiliers cantonaux.

Le Groupe PLR présente la candidature de **Mme Noémie Krebs**. Elle est titulaire d'un bachelor en économie et à la tête de son entreprise. Elle dispose d'une solide expérience dans l'aménagement avec des postes comme responsable de location dans les centres commerciaux, au congrès de l'attractivité immobilière et son rôle de maître d'ouvrage pour la rénovation de sa maison. Elle apportera une vision à la fois stratégique et concrète des enjeux d'aménagement de la commune.

**Proposition du
Groupe PLR**

Le Groupe Les Vert-e-s présente la candidature de **Mme Jacqueline Waeger**. Elle a 28 ans, est architecte avec master et a étudié à Fribourg et Bienne. Elle est suisse-allemande de base, mais bilingue après 8 ans à Fribourg.

**Proposition du
Groupe LV**

Le Groupe UDC présente la candidature de **Mme Astrid Herren**, qui a 33 ans. Elle est mariée, a deux enfants de 1 et 5 ans. Collaboratrice administrative à Grangeneuve, elle est conseillère générale depuis 2021 et membre de la commission de l'aménagement. Ses hobbies sont la famille, le cross-fit et les Lego.

**Proposition du
Groupe UDC**

Le Groupe PVL présente la candidature de **Mme Vittoria Rezzonico Janka**, qui a déjà été présentée ce soir.

**Proposition du
Groupe PVL**

M. Alexandre Ariosa constate qu'il n'y a pas plus de candidats que de siège à pourvoir, l'élection est donc tacite. Il proclame donc élues, en qualité de membres de la Commission d'aménagement pour cette législature 2026-2031 :

Résultats

- **Mme Marie-Paule Dietrich (PS)**
- **Mme Eva Marco Moliner (LC)**
- **Mme Noémie Krebs (PLR)**
- **Mme Jacqueline Waeger (LV)**
- **Mme Astrid Herren (UDC)**
- **Mme Vittoria Rezzonico Janka (PVL)**

L'assemblée applaudit les nouvelles élues.

7.3. Election des membres suppléants de la Commission d'aménagement

**Intervention du
Président**

Selon ce qui a été annoncé, les partis politiques proposent les candidatures suivantes comme membres suppléants de la Commission d'aménagement :

Le Groupe socialiste présente la candidature de **M. Michael Grube**, qui a déjà été présenté ce soir. Ses hobbies sont l'aménagement, l'architecture, les transports publics.

**Proposition du
Groupe PS**

Le Groupe Le Centre présente la candidature de **M. Daniel Pugin**. Il a 69 ans, est marié et père de trois enfants. Il est arrivé à Marly en 1963 et y réside depuis. Il est directeur retraité de l'EMS Les Epinettes à Marly, ancien président de la commission d'éthique de l'AFISA ainsi qu'ancien conseiller général à Marly. Actuellement, il assume la charge du chef du service des curatelles de la Haute-Sarine et est membre du conseil des seniors de Marly.

**Proposition du
Groupe LC**

Le Groupe PLR présente la candidature de **M. Stéphane Curty**, qui a déjà été présenté ce soir.

**Proposition du
Groupe PLR**

Le Groupe Les Vert-e-s présente la candidature de **Mme Chantal Baudassé**. Elle commence ce soir sa première législature au Conseil général. Elle est

**Proposition du
Groupe LV**

résidente à Marly depuis 2007. Géographe, elle bénéficie de plus de 20 ans d'expérience dans l'aménagement du territoire et de la protection de la nature et du paysage à l'Etat de Fribourg. Elle est formée comme agente Marly Sympa.

Le Groupe UDC présente la candidature de **M. Laurent Kolly**, qui a déjà été présenté ce soir.

Le Groupe PVL présente la candidature de **M. Daniel Jossen**, qui a déjà été présenté ce soir.

M. Alexandre Ariosa constate qu'il n'y a pas plus de candidats que de siège à pourvoir, l'élection est donc tacite. Il proclame donc élu-e-s, en qualité de membres suppléant de la Commission d'aménagement pour cette législatures 2026-2031 :

- **M. Michael Grube (PS)**
- **M. Daniel Pugin (LC)**
- **M. Stéphane Curty (PLR)**
- **Mme Chantal Baudassé (LV)**
- **M. Laurent Kolly (UDC)**
- **M. Daniel Jossen (PLV)**

L'assemblée applaudit les nouveaux élu-e-s.

Ce sont **MM. Bernard Clerc, Maurice Horner et Nicolas Bardy** qui sont désignés comme représentants du Conseil communal.

8. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 mars 2026

En remerciant Mme Bozier pour sa rédaction, le Président demande si le procès-verbal de la séance du 4 mars 2026 suscite des remarques. Tel n'étant pas le cas, il passe au vote.

Approuvez-vous le procès-verbal de la séance du 4 mars 2026 ?

- **Le procès-verbal de la séance du 4 mars 2026 est approuvé par 44 oui, et 3 abstentions.**

9. Informations du Conseil communal

Mme Séverine Lago, Syndique, félicite les élu-e-s de la soirée. Elle informe l'assemblée que M. Boris Sansonnens, collaborateur au Secrétariat général de l'administration, est chargé de la préparation des séances et du lien avec les membres du Conseil général. Elle le remercie vivement pour son engagement, son attention et pour la préparation des futures séances du Conseil général.

10. Divers

- Commission de l'aménagement

La Commission d'aménagement du territoire, des constructions, de l'environnement, de la mobilité et de l'énergie est une commission obligatoire qui découle effectivement de l'article 36, alinéa 2 de la LATeC, et de l'article 27, alinéa 1 de la LEn. Son intitulé reflète l'étendue de ses domaines de compétences, domaines dont les enjeux pour la commune sont de plus en plus importants. Le Groupe Les Vert-e-s souhaite comprendre les raisons qui ont conduit à regrouper l'ensemble de ces compétences au sein d'une seule commission, en particulier celles concernant la commission consultative de

**Proposition du
Groupe UDC**

**Proposition du
Groupe PVL**

Résultats

**Propositions du
Conseil communal**

**Intervention du
Président**

Décision

**Intervention du
Conseil communal**

**Questions de
F. Gambazzi (LV)**

l'énergie au sens de l'article 27, alinéa 1 de la Len. A cet égard, le Groupe Les Vert-e-s aimerait aussi savoir si le Conseil communal a considéré la création de deux commissions distinctes pour la législature 2026-2031, afin de profiter davantage des compétences distinctes des membres du Conseil général dans ces domaines.

M. Bernard Clerc se réjouit d'ores et déjà de siéger au sein de la commission de l'aménagement, composée uniquement de dames, ce qui constitue une première. Il indique que le domaine de l'énergie relève effectivement de cette commission, dans la mesure où il est imbriqué dans l'ensemble des domaines, que ce soit la construction ou l'aménagement. La création d'une commission spécifique a été envisagée, impliquant une à deux séances par année, ce qui a été jugé peu intéressant. En revanche, il est prévu de créer, au sein de la commission, des groupes de travail par thème.

***Réponse du
Conseil communal***

M. Rashed Khan propose d'agrandir la commission de l'aménagement, en prévoyant un nombre plus important de membres, à l'instar de la commission financière, afin de permettre à davantage de personnes d'apporter leurs compétences.

***Intervention de
R. Khan (PLR)***

Mme Séverine Lago indique que le Conseil général vient de voter ce soir et a déterminé la composition de cette commission. La proposition de M. Khan arrive donc un peu tard.

***Réponse du
Conseil communal***

M. Alexandre Ariosa note que c'est une idée qui est ajoutée au questionnement fait précédemment par les Vert-e-s. Il pense que la commission pourra aussi discuter de ce point, si elle le désire.

***Intervention du
Président***

A l'issue de cette séance, M. Alexandre Ariosa rappelle à chacune et chacun de rapporter les télécommandes auprès des scrutateurs. Il rappelle également que l'apéritif qui est servi permet un moment d'échange entre les personnes appelées à siéger ensemble durant cette législature.

***Intervention du
Président***

M. Alexandre Ariosa, Président, clôt cette première séance du Conseil général de cette législature à 20h48.

Clôture

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Doyen d'âge

Le Président

Le Secrétaire

Paul Attalah

Alexandre Ariosa

Nicolas Gex

Rapport du vote d'IVS-City Council

Vote 1 : Test des télécommandes

Type : Oui/Non/Abstention
19:41:23

Résultats : seulement progression Horodateur : 06.05.2026

Total de résultats:

Oui :	37	78,72 %
Non :	5	10,64 %
Abstention :	5	10,64 %
Total :	47	100,00 %

Résultats individuels :

Clément	x	Schellenberg	x
Herren A.	x	van d. Wildenberg	x
Herren S.	x	Dougoud	x
Humbert	x	Jossen	x
Kolly	x	Rezzonico	x
Krebs P.	x	Ariosa	x
Schorderet	x	Baudassé	x
Aebischer	pas présent	Carrel	pas présent
Cuennet	x	Fröhlich	x
Curty Si.	x	Gambazzi	x
Curty St.	x	Jauquier	x
Hayoz	x	Shapiro	x
Khan	x	Waeger	x
Krebs N.	x	Aerni	x
Mantelli	x	Antonini	x
Schneuwly	x	Attallah	x
Wicht	x	d'Alessandro	x
Emmenegger	x	Dietrich	x
Kiner-Renaud	x	Grandjean	x
Kuenlin	x	Gremaud	pas présent
Marco Moliner	x	Grube	x
Maugère	x	Juvet	x
Mulder	x	Mollard	x
Mutrux	x	Sahin	x
Pugin	x	Wohlhauser	x

Le Président :

Le Secrétaire :

Vote 2 : Acceptez-vous de fixer le nombre de membres de la commission financière à 9, répartis comme suit : 2 PS, 2 LC, 2 PLR, 1 LV, 1 UDC et 1 PVL ?

Type : Oui/Non/Abstention

Résultats : oui

Horodateur : 06.05.2026 20:10:07

Total de résultats:

Oui :	46	97,87 %
Non :	0	0,00 %
Abstention :	1	2,13 %
Total :	47	100,00 %

Résultats individuels :

Clément	oui	Schellenberg	oui
Herren A.	oui	van d. Wildenberg	oui
Herren S.	oui	Dougoud	oui
Humbert	oui	Jossen	oui
Kolly	oui	Rezzonico	oui
Krebs P.	oui	Ariosa	oui
Schorderet	oui	Baudassé	oui
Aebischer	pas présent	Carrel	pas présent
Cuennet	oui	Fröhlich	oui
Curty Si.	oui	Gambazzi	oui
Curty St.	oui	Jauquier	oui
Hayoz	oui	Shapiro	oui
Khan	oui	Waeger	Abstention
Krebs N.	oui	Aerni	oui
Mantelli	oui	Antonini	oui
Schneuwly	oui	Attallah	oui
Wicht	oui	d'Alessandro	oui
Emmenegger	oui	Dietrich	oui
Kiner-Renaud	oui	Grandjean	oui
Kuenlin	oui	Gremaud	pas présent
Marco Moliner	oui	Grube	oui
Maugère	oui	Juvet	oui
Mulder	oui	Mollard	oui
Mutruux	oui	Sahin	oui
Pugin	oui	Wohlhauser	oui

Le Président :

Le Secrétaire :

Vote 3 : Acceptez-vous de fixer à 7 le nombre de membres de la commission des naturalisations, répartis comme suit : 1 PS, 1 LC, 1 PLR, 1 LV, 1 UDC, 1 PVL et 1 délégué du Conseil communal ?

Type : Oui/Non/Abstention

Résultats : oui

Horodateur : 06.05.2026 20:23:44

Total de résultats:

Oui :	47	100,00 %
Non :	0	0,00 %
Abstention :	0	0,00 %
Total :	47	100,00 %

Résultats individuels :

Clément	oui	Schellenberg	oui
Herren A.	oui	van d. Wildenberg	oui
Herren S.	oui	Dougoud	oui
Humbert	oui	Jossen	oui
Kolly	oui	Rezzonico	oui
Krebs P.	oui	Ariosa	oui
Schorderet	oui	Baudassé	oui
Aebischer	pas présent	Carrel	pas présent
Cuennet	oui	Fröhlich	oui
Curty Si.	oui	Gambazzi	oui
Curty St.	oui	Jauquier	oui
Hayoz	oui	Shapiro	oui
Khan	oui	Waeger	oui
Krebs N.	oui	Aerni	oui
Mantelli	oui	Antonini	oui
Schneuwly	oui	Attallah	oui
Wicht	oui	d'Alessandro	oui
Emmenegger	oui	Dietrich	oui
Kiner-Renaud	oui	Grandjean	oui
Kuenlin	oui	Gremaud	pas présent
Marco Moliner	oui	Grube	oui
Maugère	oui	Juvet	oui
Mulder	oui	Mollard	oui
Mutrux	oui	Sahin	oui
Pugin	oui	Wohlhauser	oui

Le Président :

Le Secrétaire :

Vote 4 : Acceptez-vous de fixer à 6 le nombre de membres élus par le Conseil général à la commission d'aménagement, répartis comme suit : 1 PS, 1 LC, 1 PLR, 1 LV, 1 UDC et 1 PVL ?

Type : Oui/Non/Abstention

Résultats : oui

Horodateur : 06.05.2026 20:34:18

Total de résultats:

Oui :	45	95,74 %
Non :	1	2,13 %
Abstention :	1	2,13 %
Total :	47	100,00 %

Résultats individuels :

Clément	oui	Schellenberg	oui
Herren A.	oui	van d. Wildenberg	oui
Herren S.	oui	Dougoud	oui
Humbert	oui	Jossen	oui
Kolly	oui	Rezzonico	oui
Krebs P.	oui	Ariosa	oui
Schorderet	oui	Baudassé	oui
Aebischer	pas présent	Carrel	pas présent
Cuennet	oui	Fröhlich	non
Curty Si.	oui	Gambazzi	oui
Curty St.	oui	Jauquier	Abstention
Hayoz	oui	Shapiro	oui
Khan	oui	Waeger	oui
Krebs N.	oui	Aerni	oui
Mantelli	oui	Antonini	oui
Schneuwly	oui	Attallah	oui
Wicht	oui	d'Alessandro	oui
Emmenegger	oui	Dietrich	oui
Kiner-Renaud	oui	Grandjean	oui
Kuenlin	oui	Gremaud	pas présent
Marco Moliner	oui	Grube	oui
Maugère	oui	Juvet	oui
Mulder	oui	Mollard	oui
Mutrux	oui	Sahin	oui
Pugin	oui	Wohlhauser	oui

Le Président :

Le Secrétaire :

Vote 5 : Approuvez-vous le procès-verbal de la séance du 4 mars 2026 ?

Type : Oui/Non/Abstention

Résultats : oui

Horodateur : 06.05.2026 20:43:11

Total de résultats:

Oui :	44	93,62 %
Non :	0	0,00 %
Abstention :	3	6,38 %
Total :	47	100,00 %

Résultats individuels :

Clément	oui	Schellenberg	oui
Herren A.	oui	van d. Wildenberg	oui
Herren S.	oui	Dougoud	oui
Humbert	oui	Jossen	oui
Kolly	Abstention	Rezzonico	oui
Krebs P.	oui	Ariosa	oui
Schorderet	oui	Baudassé	oui
Aebischer	pas présent	Carrel	pas présent
Cuennet	oui	Fröhlich	oui
Curty Si.	oui	Gambazzi	oui
Curty St.	oui	Jauquier	oui
Hayoz	oui	Shapiro	oui
Khan	oui	Waeger	oui
Krebs N.	oui	Aerni	oui
Mantelli	oui	Antonini	Abstention
Schneuwly	oui	Attallah	oui
Wicht	oui	d'Alessandro	Abstention
Emmenegger	oui	Dietrich	oui
Kiner-Renaud	oui	Grandjean	oui
Kuenlin	oui	Gremaud	pas présent
Marco Moliner	oui	Grube	oui
Maugère	oui	Juvet	oui
Mulder	oui	Mollard	oui
Mutrux	oui	Sahin	oui
Pugin	oui	Wohlhauser	oui

Le Président :

Le Secrétaire :